

AVIS DE SOCIETES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

La Société Air Liquide Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil d'Audit Formation) et Mr Walid Moussa (Société Mourad Guellaty et Associés).

BILAN : LES ACTIFS
(Modèle de référence)
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Au 31 décembre 2 021	Au 31 décembre 2 020
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		3 440 691	3 430 424
Moins: amortissements		<3 002 818>	<2 946 718>
	(1)	437 873	483 706
Immobilisations corporelles		139 172 473	132 853 268
Moins: amortissements		<108 085 833>	<102 102 871>
	(1)	31 086 640	30 750 397
Immobilisations financières		1 199 040	1 080 977
Moins: provisions		<189 570>	<189 570>
	(2)	1 009 470	891 407
Total des Actifs immobilisés		32 533 983	32 125 510
Total des actifs non courants		32 533 983	32 125 510
Actifs courants			
Stocks		25 678 941	21 164 949
Moins: provisions		<2 793 529>	<2 190 873>
	(3)	22 885 412	18 974 076
Clients et comptes rattachés		86 587 460	67 460 525
Moins: provisions		<12 301 043>	<11 211 415>
	(4)	74 286 417	56 249 110
Autres actifs courants		15 080 395	8 616 747
Moins: provisions		<592 330>	<505 742>
	(5)	14 488 065	8 111 005
Placements et autres actifs financiers	(6)	2 842	9 015 340
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	7 415 742	7 458 628
Total des actifs courants		119 078 478	99 808 159
TOTAL DES ACTIFS		151 612 461	131 933 669

BILAN : LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(Modèle de référence)
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<i>(Chiffres en Dinars)</i>	Notes	Au 31 décembre 2 021	Au 31 décembre 2 020
Capitaux propres			
Capital social		40 937 600	40 937 600
Réserves		4 093 760	4 004 768
Réserves Consolidées		7 452 586	5 737 101
Subventions reçues		187 222	307 068
Fonds social		86 585	268 258
Résultats reportés		14 023 235	8 470 048
Intérêts Minoritaires		1 217 185	586 355
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		67 998 173	60 311 198
Résultat de l'exercice		21 297 182	16 162 320
<i>Part du groupe</i>		21 323 933	15 530 807
<i>Intérêts des minoritaires dans le résultat</i>		<26751>	631 513
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	89 295 355	76 473 518
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	(9)	3 410 465	2 388 990
Autres passifs financiers	(10)	9 683 774	9 600 147
Provisions		100 335	100 335
Total des passifs non courants		13 194 574	12 089 472
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	24 155 384	25 819 931
Autres passifs courants	(12)	13 550 586	12 990 640
Concours bancaires et autres passifs financiers	(13)	11 416 562	4 560 108
Total des passifs courants		49 122 532	43 370 679
Total des passifs		62 317 106	55 460 151
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		151 612 461	131 933 669

ETAT DE RESULTAT
(Modèle de référence)
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2021	2020
Revenus	(14)	128 954 528	99 769 848
Coût des ventes	(15)	<72 597 978>	<56 341 372>
Marge brute		56 356 550	43 428 476
Autres produits d'exploitation	(16)	119 847	217 075
Frais de distribution	(17)	<7 843 975>	<5 328 878>
Frais d'administration	(18)	<16 629 397>	<13 086 550>
Autres charges d'exploitation	(19)	<4 615 980>	<3 708 220>
Résultat d'exploitation		27 387 045	21 521 903
Charges financières nettes	(20)	<1 001 632>	<449 408>
Produits des placements		332 627	12 444
Autres gains ordinaires		554 543	1 820 872
Autres pertes ordinaires		<1 060 627>	<456 955>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		26 211 956	22 448 856
Impôt sur les bénéfices	(21)	<4 914 774>	<6 286 536>
Résultat des activités ordinaires après impôt		21 297 182	16 162 320
Résultat net de l'exercice		21 297 182	16 162 320
Résultat Consolidé Part du Groupe		21 323 933	15 530 807
Part des minoritaires		<26 751>	631 513

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinars tunisien)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2 021	2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	128 117 821	91 525 952
Intérêts reçus	2 558 396	153 457
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel	<122 711 630>	<73 784 156>
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	<10 091 275>	<7 915 225>
Intérêts payés	<1 238 585>	<251 360>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<3 365 273>	9 728 668
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements pour acquisition d'immobilisations	<5 238 732>	<3 818 986>
Encaissements sur cession d'immobilisations	27 238	422 595
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	10 000	10 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<5 201 494>	<3 386 391>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement dépôt de garantie	97 288	120 867
Dividendes et autres distributions payés	<7 369 086>	<47 118>
Encaissement provenant des subventions d'Investissements	-	<2 615>
Encaissement d'emprunts	1 200 000	-
Remboursement d'emprunts	<753 633>	<2 986 774>
Décaissements provenant d'achat de Certificats de Dépôt	-	<9 000 000>
Encaissements provenant d'achat de Certificats de Dépôt	9 000 000	
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	2 174 569	<11 915 639>
Incidences des variations des taux de changes sur les liquidités et équivalents de liquidités	250 157	195 273
Variation de trésorerie	<6 142 041>	<5378 090>
Trésorerie au début de l'exercice	4 102 294	9 480 384
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<2 039 747>	4 102 294

Notes aux Etats Financiers

Présentation du Groupe

Le Groupe Air Liquide Tunisie est constitué comme suit :

Sociétés	Activité
Air Liquide Tunisie	Production des gaz industriels et médicaux
Air Liquide Tunisie Services	Commercialisation des gaz industriels et médicaux, de matériel de soudage et de matériel médical
VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie)	Vente et location de matériel de soin à domicile
Air Liquide SPECNA	Production de gaz spéciaux

Principaux indicateurs des sociétés du Groupe :

(En milliers de dinars)

Sociétés	Total Bilan	Capitaux Propres	Résultat net
Air Liquide Tunisie	120 380	77 892	18 564
Air Liquide Tunisie Services	111 512	11 946	10 927
VITALAIRE	417	206	(0)
Air Liquide SPECNA	5 615	1 784	(41)

Air Liquide Tunisie Services est une société anonyme régie par la loi 91-44 du 13 juillet 1991 sur le commerce de distribution.

Elle a été créée le 15 juin 1992 avec un capital de 750.000 dinars, détenu à concurrence de 99,992% par Air Liquide Tunisie.

VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie) est une société à responsabilité limitée au capital de 200.000 dinars divisé en vingt mille parts de dix dinars chacune.

Air Liquide Specna est une société à responsabilité limitée au capital de 150.000 dinars divisé en mille cinq cents (1 500) parts sociales de cents dinars (100) chacune, attribuées aux associés comme suit :

500 parts sociales à Air Liquide Tunisie Services –SA _____ 50 000 Dinars
500 parts sociales à Air Liquide Maroc –SA _____ 50 000 Dinars
500 parts sociales à Air Liquide Egypt –SARL _____ 50 000 Dinars

1. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie sont établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, et par la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001, portant mise à jour du code des sociétés commerciales.

Les états financiers consolidés sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Les états financiers consolidés comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes annexes.

PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend :

- **Air Liquide Tunisie** : société mère,
- **Air Liquide Tunisie Services** : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie,
- **VITALAIRE** (ex Air Séparation Tunisie) : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie Services,
- **Air Liquide Specna**: filiale détenue à hauteur de 33,33% par Air Liquide Tunisie Services.

La méthode de consolidation utilisée pour toutes les filiales est celle de l'intégration globale. Ainsi, tous les comptes, tant de l'actif que du passif, sont incorporés poste par poste au bilan de la société mère avec constatation au passif des droits des actionnaires minoritaires. La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

■ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

■ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables et, en général, tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

▪ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de marchandises et de produits fabriqués, de la prestation de services et de l'utilisation des ressources par des tiers.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lors du transfert à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant de la prestation de services sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus.

▪ **Stocks**

Les stocks comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)
- Les stocks de matériel de soudage
- Les stocks de matériel médical

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leur prix de revient qui comprend le prix d'achat majoré des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les travaux chevauchant sur plusieurs exercices sont comptabilisés en stock de travaux encours lorsque le revenu correspondant n'est pas réalisé au sens de la norme comptable sur les revenus.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

▪ Opérations libellées en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, qui sont constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES(en DT)

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31.12.2020	Acquisition	Virement de compte à compte	Autres variations	Valeurs brutes au 31.12.2021
Immobilisations incorporelles	3 430 424	-	10 267	-	3 440 691
Survaleur (1)	1 059 266	-	-	-	1 059 266
Logiciels	2 311 158	-	10 267	-	2 321 425
Fonds de commerce	60 000	-	-	-	60 000
Immobilisations corporelles	132 853 268	7 366 971	<10 267>	<1 037 499>	139 172 473
Terrains	907 294	-	-	-	907 294
Constructions	4 514 911	-	35 623	-	4 550 534
Matériel et outillage	52 470 266	2 035 000	1 451 300	<393 423>	55 563 143
Matériel de transport	8 778 453	1 419 541	72 201	<576 141>	9 694 054
M.M.B & A.A.I	17 807 426	983 772	265 395	<67 935>	18 988 658
Emballages	44 417 023	632 738	1 234 508	-	46 284 269
Immobilisations encours	3 957 895	2 295 920	<3 069 294>	-	3 184 521
Total	136 283 692	7 366 971	-	<1 037 499>	142 613 164

(1) Ce montant correspond à l'écart d'acquisition dégagé lors de l'intégration de la société VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie).

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31.12.2020	Dotations 2021	Autres variations	Amortissements au 31.12.2021
Immobilisations incorporelles	2 946 718	56 100	-	3 002 818
Survaleur	635 559	52 963	-	688 522
Logiciels	2 311 159	3 137	-	2 314 296
Immobilisations corporelles	102 102 871	7 008 764	<1 025 802>	108 085 833
Constructions	3 057 932	129 360	-	3 187 292
Matériel et outillage	43 091 518	2 216 422	<381 725>	44 926 215
Matériel de transport	5 416 520	1 011 692	<576 141>	5 852 071

M.M.B & A.A.I	13 084 126	2 045 252	<67 936>	15 061 442
Emballages	37 452 775	1 606 038	-	39 058 813
Total	105 049 589	7 064 864	<1 025 802>	111 088 651

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES(en DT)

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Titres de participation (a)	13 555	13 555
Souscription Emprunt National	-	10 000
Prêts au personnel (b)	62 961	59 011
Dépôts et cautionnements	1 122 524	998 411
Total brut	1 199 040	1080 977
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	<189 570>	<189 570>
Total net	1 009 470	891 407

(a) Il s'agit de la souscription de 100 actions nominatives dans le capital de l'Institut Méditerranéen des Technologies de la Métallurgie « IMTT ».

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Gaz	5 203 414	3 839 463
Matériel de soudage	3 293 942	3 404 536
Matériel médical	9 518 367	7 651 085
Matières premières	626 049	524 814
Matières consommables	4 275 750	4 047 052
Matériels gaz	1 441 740	1 366 345
Marchandises en transit	1 319 679	331 654
Total brut	25 678 941	21 164 949
Provision pour dépréciation des stocks	<2 793 529>	<2 190 873>
Total net	22 885 412	18 974 076

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Clients	71 958 094	50 658 910
Clients, effets à recevoir	2 328 323	5 590 200
Clients douteux ou litigieux	12 301 043	11 211 415
Total brut	86 587 460	67 460 525
Provision pour dépréciation des comptes clients	<12 301 043>	<11 211 415>
Total net	74 286 417	56 249 110

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS (en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Etat, crédit de TVA	3 959 251	3 913 783
Impôt sur les sociétés	1 191 304	67 072
Consignations en douane	5 568 490	932 815
Charges comptabilisées d'avance	158 443	133 190
Produits à recevoir	604 348	-
Autres actifs courants	3 598 559	3 569 887
Total brut	15 080 395	8 616 747
Provision pour dépréciation des autres actifs	<592 330>	<505 742>
Total net	14 488 065	8 111 005

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Prêts à moins d'un an accordé au personnel	664	13 162
Titres de placement	2 178	9 002 178
Total	2 842	9 015 340

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES (en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Banque de Tunisie	7 282 404	7 431 065
UBCI	7 310	5 154
UIB	101 102	-
Caisses	22 302	19 785
Autres établissements bancaires	2 624	2 624
Total	7 415 742	7 458 628

BILAN – CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES(en DT)

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

Rubriques	Au 31 décembre 2020 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2020	Distribution de dividendes	Autres variations	Au 31 décembre 2021 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	40 937 600	-	-	-	40 937 600
Réserves	4 004 768	88 992	-	-	4 093 760
Résultats reportés	8 470 048	6 581 989	-	<1 028 802>	14 023 235
Subvention d'investissement	307 068	-	-	<119 846>	187 222
Fond social	268 258	370 000	-	<551 673>	86 585
Réserves consolidées	5 737 101	1 371 922	-	343 563	7 452 586
Intérêts des minoritaires	586 355	-	-	630 830	1 217 185
Résultat de l'exercice – Groupe	15530807	<15 530 807>	-	21 323 933	21 323 933
Résultat de l'exercice – Minoritaires	631 513	<631 513>	-	<26 751>	<26 751>
Total	76473518	<7 749 417>	-	20 571 254	89 295 355

(a) Il s'agit du capital social de la société mère, Air Liquide Tunisie. Il est divisé en 1.637.504 actions de 25 Dinars chacune.

Les principaux actionnaires de la société Air Liquides Tunisie sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	967 933	59,11%
Banque de Tunisie	269 597	16,46%
Banque Nationale Agricole	181 146	11,06%
Autres	218 828	13,37%
Total	1 637 504	100,00%

NOTE 9 : EMPRUNTS(en DT)

Le solde de ce poste représente le montant en principal à long terme des emprunts, ainsi que le montant à long terme en principal relatif aux contrats de location financement contractés par les sociétés du groupe.

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS (en DT)

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Dépôt de garantie bouteilles (a)	9 446 458	9 362 831
Dépôt fondant	237 316	237 316
Total	9 683 774	9 600 147

(a) Il s'agit des dépôts de garantie emballages. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils sont pris par le client.

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES (en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Fournisseurs d'exploitation	12 316 948	17 189 162
Fournisseurs d'immobilisations	2 351 686	2 365 549
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	8 657 786	6 130 044
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	828 964	135 176
Total	24 155 384	25 819 931

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS COURANTS(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Charges à payer (a)	2 841 534	2 399 484
Produits constatés d'avance	797 870	774 358
C.N.S.S.	1 148 578	1 307 675
Compte courant d'associés (b)	1 166 815	1 196 039
Impôts et autres taxes	3 450 056	4 271 105
Autres créditeurs	4 145 733	3 041 979
Total	13 550 586	12 990 640

(a) Ce poste enregistre essentiellement les charges du personnel à payer relatives aux départs à la retraite et aux bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

NOTE 13 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Banque de Tunisie	9 455 489	3 356 335
Intérêts échus non courus	110 162	5 000
Crédit financement stock	1 200 000	-
Échéance Emprunts à moins d'un an	650 911	1 198 773
Total	11 416 562	4 560 108

ETAT DE RESULTAT

NOTE 14 : REVENUS(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Ventes de gaz	100 369 525	75 213 669
Ventes de matériels	28 585 003	24 556 179
Total	128 954 528	99 769 848

NOTE 15 : COUT DES VENTES(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Achats consommés	51 871 260	37 634 787
Frais de personnel	4 473 436	4 604 076
Dotation aux provisions et amortissements	8 101 461	7 077 007
Autres charges directes	8 151 821	7 025 502
Total	72 597 978	56 341 372

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION(en DT)

Le solde de ce poste correspond à la quote part des subventions d'investissement inscrite au résultat pour un montant des 119.847DT en 2021 contre 217.075DT en 2020.

NOTE 17 : COUTS DE DISTRIBUTION(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Achats non stockés	533 823	284 816
Frais de personnel	732 662	517 059
Services extérieurs	6 567 498	4 320 636
Dotations aux provisions et amortissements	9 992	206 367
Total	7 843 975	5 328 878

NOTE 18 : CHARGES ADMINISTRATIVES(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Frais de personnel	9 474 700	8 086 175
Services extérieurs	5 902 276	3 671 313
Achats non stockés	520 139	478 203
Dotations aux provisions et amortissements	732 282	850 859
Total	16 629 397	13 086 550

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Redevances groupe	3 884 235	2 165 114
Services extérieurs	731 745	1 288 161
Dotations aux provisions et amortissements	-	254 945
Total	4 615 980	3 708 220

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Charges financières	1 184 156	952 348
Intérêts débiteurs des comptes courants	88 924	150 212
Pertes de change	455 925	601 642
Autres charges financières	639 307	200 494
Produits financiers	<182 524>	<502 940>
Intérêts créditeurs des comptes courants	<28 392>	<30 830>
Gain de change	<154 132>	<472 110>
Charges financières nettes	1 001 632	449 408

NOTE 21 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales

NOTE 22 : NOTE SUR LES PARTIES LIEES

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 9 novembre 2020 un avenant au contrat de prestation de services informatiques intra-groupe conclu le 1^{er} février 2018 avec la société Air Liquide SA avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2017, autorisé par votre Conseil d'administration du 29 mars 2018, ayant pour objet la réalisation de services informatiques dans le cadre du projet d'assistance informatique (Help Desk) du Hub AMEI, de l'IT area management et du support Infrastructure AMEI.

Selon le nouvel avenant autorisé par votre Conseil d'administration du 4 novembre 2020, la société Air Liquide Tunisie SA facture à la société Air Liquide SA un montant correspondant aux coûts supportés moyennant une marge de 5%.

Le montant total facturé à la société Air Liquide SA en 2021 au titre de cette convention s'est élevé à 258.540 Euros, soit 824.470 DT. Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 548.581 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu le 1^{er} janvier 2019 un contrat de services avec la société Air Liquide SA pour une durée de 5 ans, autorisé par votre Conseil d'administration du 26 novembre 2019, et ayant pour objet la fourniture du droit d'usage de logiciels et de services informatiques incluant l'approvisionnement d'équipements, support technique et maintenance moyennant le paiement d'une facture semestrielle.

La charge totale de l'exercice 2021 relative à cette convention s'est élevée à 840.206 DT. Le montant non encore réglé au 31 décembre 2021 est de 127.861 Euros, soit l'équivalent de 429.951 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 10 juin 2019 un contrat de services avec la société Air Liquide Middle East North Africa (ALMENA), autorisé par votre

Conseil d'administration du 26 novembre 2019, ayant pour objet la supervision, le monitoring et l'optimisation à distance de la production des usines d'Air Liquide Tunisie moyennant le paiement d'une facture semestrielle.

La charge totale de l'exercice 2021 relative à cette convention s'est élevée à 213.033 DT. Le montant non encore réglé au 31 décembre 2021 est de 77.000 Euros, soit l'équivalent de 213.033 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 10 décembre 2019 un contrat de services avec la société ALIZENT, autorisé par votre Conseil d'administration du 26 novembre 2019, ayant pour objet la gestion de toutes les données (mesures et alarmes) en provenance des installations en clientèle et ce, à travers la solution Mutualized GTIS. Les services fournis sont l'hébergement sécurisé, le support utilisateur clé, la maintenance logicielle corrective et l'alarme de routage SMS.

La charge totale de l'exercice 2021 relative à cette convention s'est élevée à 17.087 Euros, soit l'équivalent de 57.385 DT. Le montant non encore réglé au 31 décembre 2021 est de 21.180 Euros, soit l'équivalent de 69.512 DT.

- Contrat de licence de technologie conclu avec la société Air Liquide SA en date du 26 décembre 2005 tel que modifié par les avenants du 1^{er} janvier 2012 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance de 3,2% calculée par rapport aux ventes nettes de la société Air Liquide Tunisie SA et ses filiales.

La charge relative 2021 au titre de cette convention s'est élevée à 3.544.731 DT.

Contrat de licence de marques conclu le 28 mai 1998 avec la société Air Liquide SA tel que modifié par l'avenant daté du 1^{er} janvier 2012, autorisés respectivement par votre Conseil d'administration du 10 décembre 1998 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance de 0,3%.

La charge relative à l'exercice 2021 au titre de cette convention s'est élevée à 339.518 DT.

Le montant non encore réglé au titre de ces deux conventions à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 1.901.974 DT TTC.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un avenant le 1^{er} avril 2017 et autorisé par votre Conseil d'administration du 29 mars 2018 relatif au contrat de services conclu le 1^{er} juillet 2015 avec la société Air Liquide Maroc, autorisé par votre Conseil d'administration du 12 avril 2016, ayant pour objet la fourniture des supports dans les domaines financiers et de gestion moyennant le paiement d'un prix unitaire journalier de 1.000 Euros hors taxes indexé sur le nombre de jours alloués pour la fourniture de ces services à la société Air Liquide Maroc et plafonné à 50.000 Euros hors taxes par an, tous les frais de déplacements nécessaires à la réalisation de ces services sont facturables en dehors du plafond annuel.

Aucune facturation n'a eu lieu en 2021 entre la société Air Liquide Tunisie et la société Air Liquide Maroc au titre de cette prestation.

Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 157.126 Euros, soit l'équivalent de 515.403 dinars.

NOTE 23 : ENGAGEMENTS HORS BILAN(en DT)

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2021	2020
<i>Engagements reçus</i>		
Cautions douanières	3 064 474	3 064 474
Cautions sur marchés	4 836 165	4 836 165
Total	7 900 639	7 900 639

NOTE 24 : NOTE SUR LES EVENEMENTS POST CLOTURE

Les états financiers consolidés sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'administration réuni le 31 mars 2022. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements postérieurs à cette date.

Aucun évènement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers

Rapport Général

Mesdames et Messieurs les actionnaires de

La société Air Liquide Tunisie SA
37, rue Des Entrepreneurs
Z.I. La Charguia II – 2035 Ariana

I. Rapport sur les états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Air Liquide Tunisie comprenant le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 88.104.921 DT y compris le résultat bénéficiaire (part du Groupe) de l'exercice s'élevant à 21.323.933 DT et la part des minoritaires à 1.190.434 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe Air liquide Tunisie au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des créances clients

Les créances clients, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant brut de 86.587.460 dinars et provisionnées à hauteur de 12.301.043 dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan.

La créance envers la société du groupe a connu une hausse considérable, expliquée par la forte demande d'oxygène médical destinée au secteur hospitalier pendant la période de la crise sanitaire causée par la COVID-19.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à évaluer ces actifs et apprécier les éventuels risques de recouvrement.

Rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'administration incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectué, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en

Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers

consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Autres obligations légales et réglementaires

La société mère, Air Liquide Tunisie SA, ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions qui se rapportent à la désignation de deux administrateurs indépendants et d'un représentant des actionnaires minoritaires, introduites par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et par le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis tel que modifié par l'arrêté du Ministre des finances du 15 août 2019.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, et à l'exception du point décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect des autres obligations légales et réglementaires.

Tunis, le 06 juin 2022

Les commissaires aux comptes

Conseil Audit Formation

Société Mourad Guellaty et Associés

Abir MATMTI

Walid MOUSSA